

PUBLICATION LE 29 juin 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex

Tél : 05 90 68 62 92

SIRET 79453852000014

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Reprise de l'adduction en eau potable du quai 6
Référence	202604090937
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre
Durée	6 mois
Description	Les travaux consistent à remettre en service le réseau d'adduction en eau potable du quai 6 qui présente d'importantes fragilités
Code CPV principal	45232150 - Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
Code CPV complémentaire	44162500 - Conduites d'eau potable
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Formulaire DC1 : Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants

Formulaire DC2 : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement

Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur ou Certificats sociaux et fiscaux

Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Références sur des travaux spécifiés : Liste des travaux exécutés (5 dernières années) en lien avec l'objet du marché, avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Voir article 2 du RC

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % : Prix

40 % : Valeur technique de l'offre

10 % : Délai d'exécution

10 % : Valeur environnementale

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Madame Marie-Josée Tramis

Tél : 05 90 68 62 92

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **15/07/26 à 11h00 heure locale de l'acheteur** au plus tard,

soit le **15/07/26 à 17h00 heure de Paris** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : 100% GPMG

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Options : voir art. 6.4 du CCAP

Variante : Une variante non obligatoire est autorisée dans les conditions des articles 3.1 et 8 du CDC

Visite des lieux obligatoire . Personne à contacter : voir article 2 du
Règlement de la Consultation

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE 34, chemin des Bougainvilliers,
97100 BASSE-TERRE, tél. : 05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-
terre@juradm.fr.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «
Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Envoi le 29/06/26 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.
Guadeloupe